

Assemblée Générale 2022 de la délégation De la Haute Saône

Le combat des pupilles de la Nation toujours d'actualité

L'association départementale des pupilles de la Nation, orphelins de guerre ou du devoir, milite depuis de nombreuses années pour que l'ensemble des pupilles soient reconnues et indemnisées de la même manière. Un combat qui a été largement rappelé au cours de la dernière assemblée générale de l'association.

L'assemblée générale des pupilles de la Nation, orphelins de guerre ou du devoir à laquelle s'est tenue récemment à l'Hôtel de Ville de Vesoul. Dans l'assistance, on notait la présence notamment de Thomas Oudot, conseiller départemental, de François Eschbach, directeur départemental de l'ONAC-VG (Office national des Anciens Combattants Victimes de Guerre), de Jean-Marie Gaetter, président des Pupilles du Territoire de Belfort, et de Marie-José Favier, conseillère municipale en charge du monde combattant.

« Les oubliés de l'Histoire »

Le président de l'association départementale de la Haute-Saône, Michel Galmiche, a rap-



Le groupe départemental compte 35 membres. Photo ER

pelé le « combat » qu'il mène, lui et les 35 membres de son groupe, afin que l'ensemble des pupilles soit reconnu de la même manière par les autorités françaises. Ce que n'ont pas confirmé les décrets de 2000, 2004 et 2005 qui continuent de différencier les pupilles dont le père ou la mère a été victime de la barbarie nazie en appartenant à la résistance, de la Shoah et également du combat de certains harkis et ceux dont le parent a perdu la vie lors d'un bombardement, d'une opération extérieure, à la suite d'un attentat ou en service commandé (gendarme, policier ou pom-

pier) alors que la douleur des enfants est la même pour tous. L'association juge que ces enfants sont les « oubliés de l'Histoire, abonnés absents de l'égalité républicaine puisque les premiers nommés bénéficient d'aides financières qui ne sont pas versées aux seconds ».

Michel Galmiche constate avec amertume que la bataille engagée risque de ne pas connaître de fin positive faute de combattants, d'autant plus que trois quarts des membres ont disparu soit à cause de la Covid, soit en raison de leur âge, soit du fait du manque de résultat par rapport à l'action engagée.

Remise de la Médaille
ANPNOGD avec le
diplôme d'honneur à
Mr le Maire de VESOUL

